

## Bref historique

1973 : le professeur VELLAS crée à Toulouse la première « Université du Troisième Âge » de France.

Son but est de proposer une éducation permanente et des activités culturelles diverses aux aînés. Mais il souhaite, avant tout, créer une institution de santé publique donnant plus de priorités aux programmes de recherche appliquée pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Il a la conviction que le fait d'offrir des activités de formation leur procurera une ouverture d'esprit, une envie d'aller vers les autres et suscitera des comportements favorables à l'adaptation de tous les problèmes liés au vieillissement.

A la suite, de nombreuses structures similaires voient le jour. Elles ont toutes les mêmes ambitions que l'U3A de Toulouse. Elles auront aussi la particularité d'avoir un lien organique avec une Université ou un Etablissement d'Enseignement Supérieur reconnu par le Ministère de l'Education Nationale. C'est une garantie de la qualité des enseignements reçus.

1981 : Pour favoriser le développement de ces Universités et faciliter les rencontres et les échanges, l'Union Française des Universités du 3ème Âge (UFUTA), association loi 1901, est créée en 1981 par le Professeur René FRENTZ (Université Tous Âges - UTA de Nancy). Les missions essentielles de l'UFUTA figurent à l'article 4 (objet) des statuts rubrique : 2- nous connaître, paragraphe 2.3)

*Le Troisième Âge....*Face à la difficulté d'en fixer les limites (*Wikipédia le définit comme une notion abstraite et variable dans le temps...*), l'Union Française des Universités du Troisième Âge change de statuts en 1993 et devient **Union Française des Universités Tous Âges** (elle conserve le sigle **UFUTA**).

Cette nouvelle définition traduit un double souci des organisateurs :

- Rompre avec les exigences habituelles des conditions d'inscription dans l'Universités en supprimant les conditions d'âge et de diplôme et, d'autre part
- Favoriser les rencontres et les échanges « inter-génération » pour éviter l'écueil du ghetto de l'âge.

Les UTA, à l'exception d'une ou deux, s'ouvrent désormais à toute personne disposant de temps libre sans condition d'âge et de diplôme et prennent des appellations diverses telles que Université Tous Âges (UTA), Inter-Âges (UIA), pour tous, de la retraite et

du Temps Libre (UTL), du Tiers Temps (UTT), Permanente (UP), etc... qui traduisent bien leur changement de statut.

Se sont succédé à la présidence de l'UFUTA :

René FRENTZ (Université de la Culture Permanente de Nancy-UCP) jusqu'en 1995

Jeanne URVOY (Université du Temps Libre de Bretagne-UTL) de 1995 à 2001

Monique ASTIE (Université Angevine du Temps Libre-UATL) de 2001 à 2008

Yvon LE GALL (Université Permanente de Nantes - UP) de 2008 à 2010

Françoise DAVID-SCIARA (Université Inter-Âges Poitiers-UIA) de 2010 à 2016

Stéphane RAVAILLE (Université de Bas Languedoc - UTL) depuis 2016

**1981** : l'UFUTA organise tous les 2 ans une rencontre ([Assises nationales](#)) afin de réunir ses Universités et de travailler sur un thème défini à l'avance.

**1988** : Tous les 4 ans et depuis cette date, les [rencontres audio-visuelles](#) permettent de présenter des travaux sur un thème défini par le Comité Scientifique sous forme de film-vidéo ou de réalisations photographiques ; un « **chardon d'or ou d'argent** » récompensera les plus belles œuvres.

**1988** : Au chapitre des activités, tous les 2 ans et à cette même date, l'UFUTA récompense par un prix (**prix de la recherche**) les travaux de recherche menés par des auditeurs conduisant à des publications soumises à un Comité Scientifique.

**2008** : tous 2 ans et en alternance avec le prix de la recherche, un prix (**plumes d'or et argent**) est attribué à des ouvrages proposés selon des critères bien définis.

**2015** : une **convention multipartite** est signée avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, l'Association des maires de France (AMF), la Conférence des présidents d'universités (CPU), l'agence Erasmus+ France/Education Formation et l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA).